



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 61855

### Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le problème des enseignants documentalistes, notamment dans l'académie du Puy-de-Dôme. Ces personnels, qui assument la double mission de gérer les centres de documentation et d'information dans les établissements scolaires du seconde degré et d'assurer la formation des élèves à la recherche documentaire, sont en nombre très insuffisant eu égard aux besoins des usagers. Les nombreux postes créés ces dernières années ne sont pas pourvus, les remplacements ne sont pas assurés, des personnels précaires ont été embauchés sans qualification pour pallier le manque de personnel qualifié. De plus, ces besoins se sont encore considérablement accrus avec la mise en place des réformes (travaux croisés et TPE). Par manque de personnel formé, les ressources des CDI, informatiques ou autres, sont souvent mal ou sous-utilisées, et les élèves ne bénéficient pas du suivi auquel ils peuvent légitimement prétendre. Or, la pénurie actuelle en enseignants documentalistes titulaires et formés risque de s'aggraver encore cette année, suite au nombre restreint des recrutements au CAPES 2001 (178 pour toute la France), recrutements qui ne couvrent pas les départs en retraite (supérieur à 300). Il lui demande de bien vouloir prendre en considération ce problème et de l'informer des mesures qu'il envisage de prendre pour remédier à cette situation pénalisante pour les enfants du secondaire.

### Texte de la réponse

Les décisions d'ouverture de postes aux concours du second degré s'appuient sur des prévisions de recrutement lissées sur cinq ans qui prennent en compte à la fois les départs définitifs des professeurs, les évolutions attendues de la démographie scolaire et l'impact des réformes pédagogiques. Le recours de plus en plus important aux enseignants de documentation, en particulier avec les travaux personnels encadrés au lycée et avec les itinéraires de découvertes au collège, a justifié un effort de recrutement significatif dans cette discipline ces dernières années puisque le nombre de postes mis au concours externe a augmenté de 80 % depuis 1998 passant de 100 postes à 160 en l'an 2000 et 178 en 2001 pour lesquels ont été admis, respectivement en 2000 et 2001, 180 et 200 candidats. Cet effort sera poursuivi dans les prochaines années dans le cadre du plan pluriannuel annoncé récemment par le Gouvernement. En outre, ce plan comporte un effort particulier pour la résorption de l'emploi précaire. C'est ainsi que, en 2001, 81 enseignants maîtres auxiliaires ou contractuels seront titularisés à l'issue du concours externe, interne et réservé et de l'examen professionnel de documentation contre 56 à la session 2000 du concours réservé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61855

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire** : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 4 juin 2001, page 3190

**Réponse publiée le** : 8 octobre 2001, page 5785